

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2015

Présents : L. BARAFORT, T. SOUSTELLE, J-C GARNIER, J-L CHABROL, J-M JACQUOT, P. MAZOYER

Absente : C. DONNARD qui a donné pouvoir à Jean-Michel JACQUOT

Mme Claude Lise RIBOT, adjoint administratif est présente.

M. Jean-Claude GARNIER est secrétaire de séance.

Les comptes rendus des conseils municipaux des 30 mars et 8 avril 2015 ont été validés après deux corrections pointées par M. JACQUOT.

Point 1 : Signatures des comptes de gestion et administratifs (eau, commune, CCAS)

Concernant le budget 2014, Mme RIBOT explique que les comptes administratifs 2014 sont faussés car de nombreuses lignes sont mal renseignées. Le percepteur en est informé et a donné des consignes pour l'année 2015.

Mme Claude Lise RIBOT informe que certaines factures de 2014 non payées et pour lesquelles la mairie a été destinataire de relances, grèvent pour certaines le budget 2015. Toutes les factures ont été honorées à ce jour.

Mme Claude Lise RIBOT précise qu'en 2015, le compte de gestion, le CA seront votés, le budget primitif sera validé ensuite.

Pierre MAZOYER demande des explications, Jean-Michel JACQUOT n'a rien à dire.

Point 2 : Achat du terrain de M. Dhombres

Suite à la proposition d'achat par la mairie des parcelles de MM. DHOMBRES autour de l'église de Lamelouze, le prix a été estimé par France-Domaine. Les parcelles A235 ; A254 ; A 528 ; A577 ; A716 ; A791 et A722 représentant une aire de 58 532 m² ont été estimées à 6000 euros. Une entente avec MM. DHOMBRES a eu lieu. Un notaire a été consulté, les frais de droits s'élèvent à 888,32 euros.

Les pins de ces parcelles seront utilisés pour alimenter la chaudière à copeaux communale.

Un projet de plantation d'arbres aux abords de l'église est en réflexion.

En amont de l'achat, une délibération doit être prise par le Conseil Municipal autorisant le Maire à signer l'acte.

Après en avoir débattu, le conseil autorise le Maire à signer l'acte.

Voté à l'unanimité

Point 3 : Convention 2015-2016 avec le Parc National des Cévennes

La commune est signataire de la Charte du Parc depuis début 2014. Mme Sylvette MATTEOLI, référente du Parc pour notre secteur a rencontré Mme BARAFORT, MM. SOUSTELLE, GARNIER et CHABROL le 28 mars 2015. Elle propose une convention pour 2015-2016 entre la commune et le PNC.

Celle-ci est analysée par le Conseil et attire un certain nombre de remarques, particulièrement au sujet du droit de préemption quel qu'il soit, du remaniement du PLU, la possibilité d'y apporter des modifications.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil reportent l'autorisation au maire de signer cette convention.

Point 4: Schéma directeur de l'eau – état d'avancement

L'entreprise LACOMBE-BONNET a été retenue pour mettre en place les vannes et compteurs qui permettront de repérer les fuites et de calculer le rendement de la distribution d'eau potable.

MM. CHABROL et GARNIER rappellent que cette entreprise a fait toute l'installation précédente.

M. SOUSTELLE ajoute que le chef de chantier connaît déjà le terrain.

M. Jean-Michel JACQUOT reste sur sa position d'abstention.

Il restera un peu d'argent, donc on pourra faire un certain nombre de travaux (tuyau du pompage, compteurs)

Questions diverses :***Groupama**

Un contrat d'assurance des agents a été signé entre la mairie et Groupama, couvrant les agents en cas d'accident du travail.

Le montant annuel de cette assurance s'élève à 1200 euros et couvre :

Guillaume PLANTIER : agent technique

Claude-Lise RIBOT : agent administratif

***Bulletin n°2**

Les retours sont positifs ou n'amènent aucune remarque.

***Courrier à La Poste**

Certains administrés ont reçu un courrier du directeur de la distribution de La Grand Combe, pointant la non-conformité de leur boîte aux lettres et de l'accès difficile de celle-ci. Madame BARAFORT fera un courrier attestant du fait que les boîtes aux lettres concernées sont aux normes et sur chemin communal.

***Jean finit son contrat CAE le 3/06/2015**

Madame BARAFORT et Madame DONNARD étaient présentes lors du bilan final le 3 mai 2015 en présence de Monsieur Jean BRUNEL et Madame BENIRBAH de la MLJ d'Alès.

***Décès**

Nous avons appris le décès de Melle Bienkowski et de M. Christian Plantier.

Prochain conseil : 22 juin à 19h30

ANNEXES

Le budget primitif 2015 a été voté le 8 avril 2015, or il manquait deux délibérations d'affectation des résultats : une pour le budget de l'EAU, une pour le budget de la COMMUNE.

Celles-ci ont été rédigées et envoyées en Préfecture.

Il en est de même pour les affectations de résultats de l'eau et de la commune.

Le compte administratif du CCAS a été voté et signé par les membres du CCAS.